



# L'Écologie pour Vence

Pour une écologie responsable et citoyenne

Lettre d'info n°112, janvier 2017

## Les jardins partagés à Vence?... C'est en 2017

**Mais de quoi s'agit-il ?...**Depuis quelques années des jardins entretenus par des habitants fleurissent en ville partout dans le monde. On les appelle jardins partagés, collectifs ou communautaires. Outre le jardinage, ces espaces ouverts au public favorisent les échanges entre voisins par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives. Un jardin partagé est un jardin conçu, créé et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. C'est le plus souvent un jardin urbain, pour des urbains. Il est confié, sous convention, à une association pour une durée limitée. Il en existe plusieurs types : collectifs dans lesquels on jardine en commun et où l'on décide ensemble ce que l'on va y faire pousser et comment, souvent réalisés avec l'aide des services municipaux ; familiaux, qui se présentent sous forme de parcelles individuelles confiées aux familles mais qui doivent respecter certaines règles et dans lesquels les notions de partage et d'échanges restent fondamentaux.



**Naissance du concept :** A New York dans les années 1970 pendant la crise financière, pour végétaliser les friches dans un paysage urbain dégradé. Liz Christie eu l'idée de lancer des bombes de graines (*seed bombs*) par-dessus les grillages des terrains vagues pour faire pousser des fleurs. Ils planteront ensuite des arbres, peindront les façades...En 1974 se développent les *community gardens* qui deviennent en plus des lieux de convivialité ? (600 aujourd'hui ) En France, c'est à Lille que naît le premier jardin communautaire en 1997, puis à Paris en 2002.

## La philosophie des jardins partagés :

Elle repose sur trois piliers :

Développement du lien social, avantage économique et préservation de l'écosystème urbain.

L'activité de jardinage n'est pas une finalité en soi. C'est surtout un prétexte pour rompre l'anonymat, favoriser les rencontres et nouer des liens entre les habitants du quartier quel que soit leur âge, leur culture et leur milieu social. Animations festives, éducatives et culturelles artistiques ou d'insertion sont souvent proposées, chacun apportant son énergie et sa bonne humeur. L'avantage économique : les jardins sont souvent très productifs même si le rendement n'est pas primordial. Les récoltes sont souvent prétextes à repas et le surplus peut être donné. Les choix de culture parfaitement bio contribuent à l'éducation alimentaire (ateliers, échanges de savoir-faire...) et à la prise de conscience de la nécessité de production économe en énergie et en eau et de développer des circuits courts.



Une des grandes motivations de la part des initiateurs du **projet de création de jardins partagés à Vence** est de permettre à une population privée de contact avec la nature d'expérimenter une relation riche et gratifiante tout en renforçant les liens sociaux. Dans cet esprit les participants comprennent vite que dans cette démarche, toutes les bonnes volontés sont valorisées et que le vandalisme est une ineptie. Le caractère associatif responsabilise le groupe face aux éventuels saccageurs.

L'association Le Jardin des familles en accord avec la ville de Vence gère déjà avec succès de nombreux jardins familiaux. Elle est partie prenante de ce projet et, outre la mise à disposition des terrains, elle interviendra avec les services techniques pour la préparation des sols, la fourniture de matériaux et le conseil. L'association L'Ecologie Pour Vence souhaite porter le projet par convention avec la mairie, en association avec la responsable des jardins familiaux. Les jardins partagés privés ont toute leur place à Vence et seront encouragés.

Le 24 février 2017 à 18h30 à la Maison des associations de Vence (Av. Alliés) aura lieu une présentation de 3 projets opérationnels sur un terrain en centre-ville dont la mairie est prête à céder la gestion : potager et fleurissement avec un souci d'esthétique. Contact : 0621603374